

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES**APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES****MARCHE DE FOURNITURE DE PAINS FRAIS**

Nous, Maire de la ville de WATTRELOS,

Vu l'article L.2122 - 22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution et au règlement des marchés ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2 du 27 mai 2020, portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de WATTRELOS, transmise à Monsieur le Préfet du Nord le 29 mai 2020 ;

Vu, la procédure sans publicité ni mise en concurrence lancée en vertu de l'article R. 2122-2 du code de la commande publique,

Vu, l'analyse des offres faites,

DECIDONS**ARTICLE 1**

De conclure un marché pour des fournitures de pains frais destinés au fonctionnement des restaurants scolaires, crèches, résidence autonomie et portage à domicile, marché alloti, suivant les indications suivantes :

ARTICLE 2

Le montant total des prestations du marché est compris avec un maximum annuel comme suit :

Lot n°	Objet	Titulaire	Montant annuel maxi HT
1	Pains frais de 800g	AIT LARBI	37 500 €
2	Pains frais de 250 g	AIT LARBI	22 000 €
3	Divers pains frais et viennoiseries	AIT LARBI	8 500 €

ARTICLE 3

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une période d'un an, reconductible tacitement 2 fois.

ARTICLE 4

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Cette décision sera publiée sur le site internet de la commune.

La présente décision est rendue exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi
n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi
n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le **21 JUIN 2025**
Le Maire,
Dominique BAERT

Fait à Wattrelos, le
Pour extrait certifié conforme

Le Maire, **21 JUIN 2025**

Dominique BAERT